

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1972)
Heft: 174

Artikel: Qui gouverne la Suisse?
Autor: Cornuz, Jeanlouis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1015854>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Qui gouverne la Suisse?

Je lis dans l'AZ du 1^{er} avril ces considérations, qui n'ont rien de nouveau, mais qu'il est bon d'avoir toujours présentes à l'esprit : *Ce n'est ni le peuple, ni les électeurs, ni les parlements, ni les autorités, ni les associations qui décident au niveau de l'Etat et de l'industrie, de la marche des affaires (« Handel und Wandel... ») : ce rôle est l'apanage uniquement d'un petit nombre de familles régnautes.*

La nature de la S.A.

Le professeur Max Huber a formulé cette vérité de manière encore plus frappante, dans son « Cinquante ans d'histoire de Schweizerische Aluminium AG » : *Il est dans la nature de la S.A., écrit-il, que seul un petit nombre d'actionnaires peut exercer une action continue et déterminante sur la marche de la société. Et il n'est même pas nécessaire que les membres du conseil d'administration disposent de la majorité des actions (...) De même que l'armée, l'industrie est bâtie selon des structures autoritaires et hiérarchiques, et cela même dans un régime démocratique.*

Les congrès des familles régnautes

Les assemblées générales ne sont rien d'autre que les congrès des familles régnautes. Les décisions du conseil d'administration sont adoptées « à l'unanimité et sans discussion », les membres de ce même conseil sont régulièrement confirmés dans leurs fonctions et les nouveaux membres sont élus, encore et toujours, conformément aux propositions du conseil, les vérificateurs des comptes n'ont rien de particulier à signaler, etc. Est-ce que nous exagérons ? Qu'on lise par exemple le rapport de l'assemblée générale annuelle de la Basler-Handelsbank du 25 février : *Les différents points de l'ordre du jour sont réglés à l'unanimité*

et sans discussion, dans le sens des propositions du conseil d'administration. Les membres du conseil dont le mandat venait statutairement à expiration se sont vus confirmer dans leurs fonctions pour une nouvelle période administrative. Après que ces formalités eurent été réglées, le président a pris la parole. Il a rompu une lance pour l'industrie privée et critiqué l'immixtion de l'Etat dans la vie économique de notre pays. Puis il a célébré les prestations sociales exemplaires mises au point par la SA. Enfin, il s'est plaint des impôts, qui sont bien sûr trop élevés...

*Jetons le masque, poursuit l'AZ. Les lignes qui précèdent ne sont pas le fruit de nos cogitations : nous les tirons du livre Trusts en Suisse, d'un certain Pollux, paru en 1944, voici donc 28 ans. Qui oserait prétendre qu'elles ne sont plus d'actualité ? Les rapports de force en Suisse sont demeurés très stables, ou plus exactement, ils se sont stabilisés encore davantage. Les leviers de commande de l'industrie sont aujourd'hui encore aux mains du petit nombre. Aussi la revendication des syndicats de démocratiser l'industrie, par le moyen de la participation, c'est-à-dire par la présence, au sein des conseils d'administration de la grande industrie, de représentants des salariés et des pouvoirs publics, tend-elle à réaliser un premier pas sur la route qui mène de la « Suisse SA » à une Suisse qui serait une véritable Confédération.*¹

Perspectives immédiates

Il est bon de ne pas oublier, à la veille par exemple des deux votations, sur l'initiative de Münchenstein (service civil) et sur l'interdiction des exportations d'armes, qui ont de fortes chances de figurer parmi les 90 et quelques initiatives qui n'ont pas abouti, et de très maigres chances de s'ajouter aux sept ou huit initiatives qui ont abouti...

J. C.

¹ « Eid-genossenschaft », en allemand : communauté de ceux qui ont prêté le même serment.

La cuisine française

Le 4 avril, Georges Marchais, chef du Parti communiste français, lançait une bombe dans la mare du referendum pompidolien. Il « révélait » et attaquait avec le fracas que l'on sait une lettre du président de la Commission européenne, le socialiste Sicco Mansholt, dans laquelle celui-ci proposait un nouveau plan économique européen respectant l'environnement et capable « d'assurer des chances égales à tous ». Ce n'était rien d'autre que des extraits tendancieux, pour le moins, d'un document que DP a par ailleurs publié dans sa quasi-totalité les 23 et 30 mars.

Notre éditorial à ce sujet notait que « la Suisse votera en novembre sur l'association avec l'Europe, peut-être en fin de compte avec l'Europe de Mansholt aussi. »

La France, elle, vote le 23 avril. Et voilà que le PCF prône le non en érigeant en épouvantail à badauds Sicco Mansholt et sa lettre « secrète » ! Que le PCF dise non à Pompidou, soit. Qu'il refuse de s'aligner sur la reconnaissance (trop) récente de la réalité du Marché commun par Leonid Brejnev, voilà une indépendance réjouissante et digne de meilleures preuves. Mais qu'il dise non à l'Europe avec des arguments éculés et rouillés que l'on trouve d'habitude dans la bouche de la pire espèce de capitalistes-pollueurs, voilà qui ne manque pas de sel. Pour ne pas dire plus. A classer comme manœuvre électorale a-droite...

Chronique des transports en commun

Les transports parisiens ont dû s'accommoder du nouveau nom de la place de l'Etoile, muée en place Charles-de-Gaulle. Les autorités bâloises n'ont pas pris note de la fusion Ciba-Geigy et la station de la ligne de tram n° 4 entre « Dreirosenbrücke » et « Wiesenplatz » continue de s'appeler tout simplement « Ciba ».